

## Association canadienne pour la santé mentale de Nouveau-Brunswick

# Formation certifiée au soutien par les pairs



### ***Document d'application***

Ce qui suit comprend des détails et des renseignements sur la formation de soutien par les pairs certifié du Nouveau-Brunswick. Veuillez lire attentivement l'information et assurez-vous de remplir l'ensemble de la demande. Les documents doivent être numérisés

(**PDF**) et **envoyés par courriel** à l'attention d'Israel Parent.

Veuillez les retourner avec une **lettre de motivation** et un **curriculum vitae à jour**.

Israel Parent

[peersupport-pairaidant@cmhanb-acsmnb.ca](mailto:peersupport-pairaidant@cmhanb-acsmnb.ca)

ACSM du N.-B.

41A Rue Water Street

Campbellton, N.B. E3Z 8H4

Programme de soutien par les pairs certifié du Nouveau-Brunswick

Formation spécialisée sur le soutien par les pairs

**Description du Programme de soutien par les pairs certifié du Nouveau-Brunswick**

Le ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick, en collaboration avec l'Association québécoise pour la réadaptation psychosociale (AQRP), les réseaux de santé Horizon et Vitalité, l'Association canadienne pour la santé mentale du Nouveau-Brunswick, l'Université de Moncton et de nombreux autres partenaires, a travaillé à la mise en place d'un programme de soutien par les pairs au Nouveau-Brunswick qui favorise l'embauche et l'intégration de personnel de soutien par les pairs par les services de toxicomanie et de santé mentale.

### **Le mandat du Programme de soutien par les pairs certifié du Nouveau-Brunswick est le suivant :**

1. Promouvoir l'embauche et l'intégration du soutien par les pairs par les services de toxicomanie et de santé mentale ;
2. Offrir des outils de formation :
  - Formation pour les candidats au soutien par les pairs.
  - Formation pour les environnements d'embauche.
3. Fournir un soutien au personnel de soutien par les pairs et aux environnements d'embauche.

### **Formation certifiée en intervention par les pairs**

La formation s'adresse aux personnes en rétablissement après avoir reçu un diagnostic de santé mentale ou de problèmes de dépendance et s'intéressent à la formation de soutien par les pairs afin de travailler pour les services de toxicomanie et de santé mentale. La formation offrira aux participants des cours conçus pour les aider à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour s'acquitter de leur rôle spécifique de soutien par les pairs de manière professionnelle. Le programme de formation de 116 heures est reconnu par la Direction de la formation continue de l'Université de Moncton.

## **RÉSUMÉ DE LA FORMATION SUR LE SOUTIEN PAR LES PAIRS**

### **Principaux composants du contenu**

Voici un résumé des huit modules qui composent la formation :

- Récupération
- Rôle du personnel de soutien par les pairs
- Outils, méthodes d'intervention par les pairs et approche fondée sur les forces
- Situations de crise et intervention des pairs
- Droits, confidentialité et éthique
- Maladies mentales courantes et gestion des symptômes, y compris d'autres méthodes utilisées en santé mentale
- Abus de substances et gestion des symptômes
- Intégration en milieu de travail des mesures de soutien et de soutien par les pairs.
- Formation appliquée sur les techniques d'intervention en cas de suicide (ASIST 11)
- Formation sur l'intervention en cas de crise non violente (INVSC)

## Critères de présélection de la formation

### Les candidats :

- Avoir reçu un diagnostic de maladie mentale ou de problème de toxicomanie
- Être disposés à divulguer leurs antécédents personnels en lien avec leur maladie mentale et/ou leur toxicomanie, ainsi que leur rétablissement ;
- Être bien avancés dans leur processus de rétablissement depuis au moins deux ans et avoir retrouvé la stabilité fonctionnelle et l'indépendance ;
- Avoir une expérience de travail ou une participation pertinente ; p. ex., association qui protège les droits et les intérêts des clients, comités de clients, établissement ou prestation de services à la clientèle (facilitation de groupes d'entraide, témoignages, intervention par les pairs, etc.) ;
- Être disponible pour suivre 116 heures de formation intensive ;
- Avoir des compétences en matière d'établissement de relations ;
- Être en mesure d'utiliser leur propre expérience de manière appropriée et positive pour aider leurs pairs et apporter un nouvel espoir ;
- Être en mesure de servir d'exemple et de modèle positif pour les clients ;
- Avoir la capacité de s'adapter, d'être flexible et de faire preuve d'empathie ;
- Être en mesure de développer et de maintenir une relation professionnelle avec les clients ;
- Être en mesure d'engager les clients et de les encourager à s'impliquer dans leur processus de rétablissement ;
- Utiliser ou avoir utilisé des stratégies d'adaptation et être en mesure d'aider les clients à déterminer ce qui peut être utile dans le processus de rétablissement ;
- Être en mesure de préserver la confidentialité des clients ;
- Être très flexible et capable de s'adapter au travail auprès d'une variété de clientèles et de faire face à des événements inattendus et à des divergences d'opinion ;
- Être en mesure d'aider les clients à prendre en considération les opinions des autres membres de l'équipe, même si ces opinions diffèrent grandement des leurs ou de celles des clients ;
- Capacité de reconnaître le stress et d'adopter des compétences proactives en gestion du stress
- Être capable de communiquer des idées, des sentiments et des émotions de manière appropriée ;
- Être capable de travailler en équipe et de reconnaître l'expertise d'autres professionnels ;
- Être en mesure de faciliter les groupes à des fins sociales et éducatives ;
- Fournir de l'aide et du soutien aux clients pour faciliter l'accès à la lutte contre les dépendances, à la santé mentale et à d'autres ressources communautaires ;
- Avoir une bonne connaissance du réseau public de services de toxicomanie et de santé mentale et des diverses ressources sociales de la communauté ; La préférence sera accordée à ceux qui ont fait l'expérience directe des services de toxicomanie et de santé mentale au Nouveau-Brunswick.
- Être capable de rédiger des rapports d'observation et d'étape ;
- Être capable de travailler de façon autonome ;
- Avoir des compétences de base en informatique ;
- Posséder un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent (les études collégiales ou universitaires seraient un atout) ;

- Posséder la capacité de communiquer efficacement en anglais, tant verbalement qu'à l'écrit, \* Certains employeurs peuvent demander le bilinguisme (français et anglais)
- Posséder un permis de conduire valide et un véhicule à moteur fiable ;
- Soyez prêt à fournir une vérification du casier judiciaire
- Être disposé et capable de répondre à toutes les exigences en matière de vaccination pour les réseaux de santé Horizon et Vitalité (exigences en matière de vaccination sur le formulaire ci-joint) Ceci est obligatoire pour le stage et pour être embauché par les régies régionales de la santé du Nouveau-Brunswick
- Être disposé et capable de suivre les modules de formation en ligne offerts par Horizon et Vitalité Health Networks avant le stage
- Nous sommes une organisation d'égalité des chances qui fait la promotion de la diversité et de l'inclusion, nous invitons donc toutes les personnes à postuler

### Information sur la formation

**Lieu :** Tous les participants seront encouragés à rester sur place pendant les 10 jours de formation afin de favoriser une meilleure dynamique de groupe et un sentiment d'appartenance. L'hébergement est fourni sur place du dimanche au jeudi soir. Toutefois, l'hébergement n'est pas fourni pour le week-end (vendredi et samedi soir), et les participants seront encouragés à rentrer chez eux pour le week-end.

**Durée :** Le programme de formation dure 74 heures. Les cours sont répartis sur deux semaines (10 jours) : de 8h30 à 16h30. (14 heures sont allouées pour la formation ASIST) (14 heures sont allouées pour la formation INVSC)

**Stage et examens :** Le programme de formation comprend deux semaines de cours en classe, suivies d'une semaine d'étude. Les examens écrits et oraux auront lieu une semaine après la fin de la formation, ce qui permettra aux participants de se préparer. Les stagiaires doivent réussir à la fois l'examen écrit et l'examen oral avant de pouvoir commencer leur stage, qui s'étend sur 42 heures réparties sur deux à quatre semaines. Sur les 42 heures allouées pour le stage, 5 heures seront consacrées à la rédaction du rapport de stage de 7 pages requis. Le lieu du stage sera déterminé en fonction de la disponibilité et de l'accessibilité des sites. Le rapport de stage doit être soumis à la fin du stage.

**Certification :** Les étudiants doivent compléter tous les éléments de la formation pour obtenir la certification. L'examen écrit compte pour 50 % de la note finale, l'examen oral pour 30 %, et le rapport de stage constitue 20 % de la note finale. Les étudiants doivent obtenir au moins 60 % à leur examen écrit. De plus, la note cumulative du rapport de stage et de l'examen oral doit également atteindre la note de passage de 60 %. Les étudiants doivent également assister à tous les cours pour obtenir leur certification. Les examens écrits et oraux auront lieu deux semaines après la fin de la formation. Ce n'est qu'après avoir réussi ces examens que les étudiants pourront commencer leur période de stage.

**Coûts de la formation :** Cette session de formation est conçue pour être accessible à tous les participants, avec des efforts pour obtenir un parrainage du ministère de la Santé. Si ce parrainage est confirmé, les participants n'auront aucun coût à supporter pour la

formation elle-même. Cela inclut l'hébergement pour les étudiants venant de l'extérieur, les repas et le service de navette de l'hôtel au lieu de formation pendant les 10 jours. Les participants sélectionnés pour la formation doivent soumettre un dépôt de 145 \$ à [accounting@cmhanb.ca](mailto:accounting@cmhanb.ca) pour réserver leur place. Ce dépôt est entièrement remboursable à la fin des examens. Veuillez noter qu'il n'y a pas de frais pour postuler à la formation.

Les participants peuvent choisir de rediriger leur dépôt de 150 \$ vers les frais de diplôme de l'Université de Moncton. Que les participants choisissent ou non d'appliquer leur dépôt aux frais de diplôme, le paiement reste le même.

Dans le cas où le parrainage du ministère de la Santé ne se concrétiserait pas, les participants seront responsables du coût de la formation, qui est de 1000 \$, en plus des autres frais mentionnés.

### **Processus de demande**

**Veillez envoyer la demande dûment remplie par COURRIEL à [peersupport-pairaidant@cmhanb-acsmnb.ca](mailto:peersupport-pairaidant@cmhanb-acsmnb.ca)**

\*Remarque : En soumettant votre demande, vous indiquez votre intérêt pour la formation de soutien par les pairs certifié. Les candidats seront informés de l'état de leur demande dans les quelques semaines suivant la soumission. Il y a un nombre limité de sièges

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires, vous pouvez envoyer un courriel à Israel Parent, consultant en soutien par les pairs à

[peersupport-pairaidant@cmhanb-acsmnb.ca](mailto:peersupport-pairaidant@cmhanb-acsmnb.ca) ou au 1-888-357- 8442

## FORMATION CERTIFIÉE EN SOUTIEN PAR LES PAIRS FORMULAIRE DE DEMANDE

**Veillez numériser (PDF) et envoyer par courriel ce formulaire de demande, ainsi qu'une lettre de présentation et un curriculum vitae**

à l'attention de  
ISRAEL PARENT  
[peersupport-pairaidant@cmhanb-acsmnb.ca](mailto:peersupport-pairaidant@cmhanb-acsmnb.ca)

Consultant en soutien par les pairs  
L'ACSM du Nouveau-Brunswick  
CMHA of New Brunswick  
41A Rue Water Street  
Campbellton, N.B. E3Z 8H4

Prénom: \_\_\_\_\_ Nom de famille: \_\_\_\_\_

Date de naissance: \_\_\_\_\_ (jour/mois/année)

Téléphone: \_\_\_\_\_ Travail: \_\_\_\_\_ Mobile: \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

**Veillez expliquer en détail. Les questions peuvent être dactylographiées dans un document Word pour permettre plus d'espace et de clarté.**

**Où avez-vous entendu parler de la formation sur le soutien par les pairs ?**

---

---

---

---

---

---

---

**Veillez répondre aux questions suivantes en ce qui concerne votre situation actuelle :**











➤ J'ai étudié au collège ou à l'université. Lesquelles ? _____	
➤ Je peux fournir une preuve de mes diplômes/ grades.	
➤ Je suis en mesure de participer aux 119 heures de formation	
➤ Je suis capable de gérer le stress et de m'adapter efficacement.	
➤ J'ai la capacité et je veux travailler sur le marché du <u>travail régulier</u> .	
➤ J'ai reçu un diagnostic de maladie mentale il y a au moins deux ans.	
➤ J'ai eu un problème de dépendance (drogues, alcool) et je suis maintenant en convalescence depuis au moins deux ans.	
➤ Je suis à l'aise avec la révélation de mon expérience de vie en lien avec la formation et un emploi possible en tant que soutien par les pairs.	
➤ Je comprends que le <b>Programme de soutien par les pairs du Nouveau-Brunswick n'est pas un programme de placement ou de développement de l'employabilité.</b>	
➤ Je possède un permis de conduire valide de classe V.	
➤ J'ai des compétences écrites et orales en français et en anglais.	

Si vous avez des questions au sujet de ce formulaire, veuillez communiquer avec :

**Israel Parent, consultant en soutien par les pairs**

**1-888-357- 8442**

[peersupport-pairaidant@cmhanb-acsmnb.ca](mailto:peersupport-pairaidant@cmhanb-acsmnb.ca)

***Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au Programme de soutien par les pairs certifié du Nouveau-Brunswick***